

# APPEL A CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN/UNE CONSEILLER/ERE TECHNIQUE CHARGE DE LA MISE EN PLACE DU CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL APA DU MODULE D'APPUI A LA COMIFAC DE LA DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ/COMIFAC) A YAOUNDE.

## 1. Contexte

La Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) est une institution intergouvernementale regroupant dix pays d'Afrique centrale signataires du Traité de 2005 qui la crée. Elle a pour mission d'assurer la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo en s'appuyant sur le plan de convergence élaboré à cet effet. Le Projet GIZ d'appui à la COMIFAC est un module du Programme de Coopération allemande dénommé « Gestion durable des forêts du Bassin du Congo » dont il contribue à atteindre l'objectif. A travers ce projet, la GIZ appuie le Secrétariat exécutif de la COMIFAC, les institutions partenaires régionales, ainsi que les ministères dans la mise en œuvre du plan de convergence, la mise en place de cadres institutionnels opérationnels, ainsi que leur financement à long terme.

Il est bien connu que les écosystèmes des pays de l'espace COMIFAC hébergent une diversité biologique exceptionnelle, utilisée à des fins traditionnelles mais offrant aussi une base génétique importante pour la recherche moderne et le développement des produits de grande importance pour la vie humaine. C'est ainsi que parmi les cinq volets du Projet d'appui à la COMIFAC figure en bonne place le volet sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages issus de leur utilisation (APA) adopté en 2010. Ce volet représente pour les pays de la COMIFAC une opportunité de promouvoir les objectifs à long terme de conservation de la diversité biologique, d'utilisation durable, de bien être socio-économique des populations grâce à des mesures d'incitations économiques et le transfert approprié de technologies modernes. Les pays de la COMIFAC ne remplissant pas encore les conditions nécessaires en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des réglementations en matière d'APA, ne profitent guère de l'utilisation de leurs ressources génétiques. Le volet sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et la partage des avantages (APA) vient opportunément les y aider. Son objectif est de contribuer à amélioration des conditions nécessaires favorables à l'élaboration et la mise en œuvre des réglementations en matière d'APA dans les pays membres de la COMIFAC à travers: (i) le renforcement des capacités et conscientisation, (ii) le développement des procédures administratives et la promotion de la ratification du Protocole de Nagoya, (iii) le développement des cadres juridiques, (iv) le développement des mécanismes de participation, (v) la promotion et la valorisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels.

C'est dans ce contexte que le Programme d'appui à la COMIFAC de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ/COMIFAC) recherche un/une Conseiller (ère) Technique chargé(e) de la mise en place du cadre réglementaire et institutionnel du volet APA, responsable des activités suivantes conformément aux standards de qualité en vigueur :

- Accompagnement du partenaire dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya à travers des processus nationaux structurés et participatifs dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Mise en œuvre des mesures pilotes identifiées ;
- Maintien d'une bonne communication et d'un flux d'information entre toutes les institutions concernées, les partenaires et la GIZ.

## 2. Attributions du poste

Dans le cadre de la gestion et coordination, le/la titulaire du poste devra :

- Appuyer le partenaire dans la mise en place des mécanismes de décision et de participation dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Assurer le renforcement des compétences techniques des parties prenantes sur le concepts et principe du protocole de Nagoya sur APA ;
- Appuyer les négociations et signatures des accords APA entre communautés locales et utilisateurs du secteur privé ;
- Appuyer les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre une feuille route pour la mise en place des cadres juridiques sur APA ;

- Faciliter la mise en place des cadres de collaboration et de coopération entre les chercheurs et le secteur privé ;
- Assurer le renforcement des capacités organisationnelles des parties prenantes dans le processus APA dans la sous-région ;
- Préparer, conduire et suivre la mise en œuvre des activités du volet en veillant à l'atteinte des objectifs et des résultats visés ;
- Appuyer le partenaire dans la planification, la préparation, l'exécution du volet et le rapportage ;
- Appuyer le partenaire dans la préparation et l'exécution de toutes les activités selon le plan de travail du volet et du projet ;
- Soutenir le développement d'éléments de sensibilisation et de visibilité du volet dans le projet ;
- Participer aux réunions sous régionales et internationales sur les questions liées aux objectifs du volet ;
- Assumer la responsabilité, conjointement avec l'autorité partenaire, pour la préparation, la réalisation et la documentation des formations, atelier, forums, réunions d'équipe et autres activités du volet ;

Le/la titulaire du poste sera basé auprès de la Coordination du Programme et pourra assumer d'autres activités et tâches sur instruction de son supérieur.

### **3. Profil requis**

#### **3.1 Qualification**

- ✓ MSc minimum en Foresterie, Gestion des ressources naturelles, Environnement, Développement rural, Agronomie, Sociologie, Science politique ou équivalent

#### **3.2 Expérience professionnelle**

- ✓ Avoir des compétences et au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- ✓ Avoir une bonne expérience (au moins 3 ans) en gestion des projets ;
- ✓ Avoir une expérience dans l'animation d'ateliers, séminaires etc.

#### **3.4 Autres connaissances/compétences**

- ✓ Connaissance dans les domaines du droit de l'environnement, des ressources naturelles, des droits des peuples autochtones et des communautés locales ;
- ✓ Connaissance des institutions du système COMIFAC ;
- ✓ Bonne connaissance du secteur forêts et environnement et si possible une bonne connaissance des Institutions du système COMIFAC ;
- ✓ Bonne connaissance de la Convention sur la Diversité Biologique et ses Protocoles (plus précisément le Protocole de Nagoya sur l'APA)
- ✓ Expérience de travail avec les communautés locales et autochtones ;
- ✓ Expérience en matière de valorisation des ressources naturelles ;
- ✓ Bonnes aptitudes en communication et pour le travail en équipe ;
- ✓ Bonnes aptitudes rédactionnelles et pédagogiques ;
- ✓ Compétences éprouvées en communication et dans la rédaction de rapports ;
- ✓ Excellente maîtrise des langues française et de l'anglaise ;

**Date de disponibilité : le plus tôt possible**

**Délai de recevabilité des dossiers de candidature : 28 août 2019**

**Période de contrat : 1 an renouvelable**

**Lieu d'affectation : Yaoundé**

**Classification interne du poste : Bande 4T / sous la supervision hiérarchique Directeur de Programme**

### **Dépôt des candidatures**

- ✓ **Composition (exigée) des dossiers de candidature** : Lettre de motivation, CV (2 pages maxi) et 03 références professionnelles
  
- ✓ Toutes les candidatures seront **uniquement** reçues sur notre site carrière, via la plateforme e-recruiting accessible à travers le lien : <https://gizkamerun.jobs.net> ou par email à l'adresse [gizkamerun\\_mail@luceosolutions.com](mailto:gizkamerun_mail@luceosolutions.com) (Veuillez mentionner en objet de votre email : « Conseiller/ère Technique APA\_COMIFAC\_0819 »).

### **Les candidatures féminines sont fortement encouragées!**

**NB** : *Le recrutement à la GIZ n'est soumis à aucun frais. Toute information frauduleuse détectée donnera lieu à l'élimination de la candidature du processus de recrutement en cours et de ceux à venir. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les dossiers non retenus seront détruits six mois après la date de publication.*